Gestion d’une Instance Représentative du Personnel – Entreprises de moins de 50 salariés

Management / Ressources humaines

14/11/2026

Public et prérequis

Direction, service RH.

Pas de prérequis spécifiques.

Les objectifs

À l’issue de la formation, les participants seront capables de mettre en oeuvre les règles générales concernant la gestion d'une IRP dans leur entreprise de moins de 50 personnes.

Les méthodes pédagogiques et d’encadrement

Présentation, échanges interactifs.

Modalité d’évaluation

Quizz

continuing.modalite.pdf.title

Par retour du bulletin d’inscription avec la liste des participants, accès selon notre calendrier inter-entreprises ou à la date de votre choix au sein de votre entreprise.

Contenu de la formation

Rôle du CSE
• Réclamations individuelles et collectives
• Santé, sécurité et conditions de travail

Organisation des réunions
• Convocation
• Fréquence des réunions
• Transmission des documents
• Le rôle du président du CSE

Les moyens d’exercices du mandat
• Crédits d'heures de délégation
• Formation
• Les autres moyens

La protection des élus
La négociation d’accord dans les entreprises de moins de 50 salariés

Validation et certification

Attestation de formation

RÉFÉRENCE
MANA-208

CENTRES DE FORMATION
NEVERS, AUXERRE, JOIGNY, SENS

DURÉE DE LA FORMATION
3 heures

ACCUEIL PSH
Formation ouverte aux personnes en situation de handicap. Moyens de compensation à étudier avec le référent handicap du centre concerné.

Les + Formation 58-89

• 1200 Jeunes formés par an
• 600 contrats d’alternance à pourvoir
• 500 entreprises partenaires
• Accompagnement individualisé
• Diplômes reconnus par l’Etat

• Savoir-être, management, sécurité
• Pédagogie innovante (par projets, en îlots, projet Voltaire, Olympiades des métiers)
• Equipement en machines modernes qui préparent aux métiers de demain

Les actions réalisées dans le cadre d'une formation continue /contrat de professionnalisation sont portées par l'As.SIC

Date de mise à jour

01/07/2026